

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **3 (1867)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 JUILLET 1867

3^e année.

N^o 14.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE
et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 30 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace.

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. Estoppey, *gérant de l'ÉDUCATEUR*, à Lausanne, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daguet, à Neuchâtel.

SOMMAIRE. Manuel de pédagogie (suite). — Lettres sur l'Exposition pédagogique de Paris. — Musique populaire (suite). — Correspondance phonographique. — Un mot sur l'éducation des jeunes filles. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Souscription Corboud.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION

CHAPITRE VI

Art de l'Enseignement ou Didactique. — Didactique spéciale.

(Suite.)

§ 73. *Le calcul*. — Le calcul revêt à l'école primaire trois formes principales, selon qu'on fait de l'*arithmétique écrite*, du *calcul mental* ou de la *géométrie*.

Pendant longtemps l'enseignement du calcul dans les écoles primaires s'est réduit à écrire un problème au tableau et à indiquer à

l'élève la manière la plus simple ou la plus compliquée de le résoudre, quelquefois les deux. On avait grand soin de commencer par la définition. A force de répéter une opération on finissait par la mettre tant bien que mal dans la tête de l'élève par imitation. C'était une affaire de mémoire, et, tranchons, de routine.

Un autre procédé consiste à indiquer la règle, à en faire la démonstration et à indiquer la manière de procéder en cas semblables. Ici l'enseignement s'élève au-dessus de la routine et devient affaire d'intelligence et de jugement. C'est la méthode analytique encore généralement suivie en France.

Une troisième méthode a pris naissance à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. — Faisant abstraction de toute règle préalable, de toute démonstration scientifique, elle donne à l'enfant les moyens de trouver par le propre déploiement de ses forces intellectuelles, la chose qu'on veut lui enseigner. Ce travail est un peu long, mais il a l'avantage de former l'esprit comme aucune autre méthode ne le peut faire et de développer toutes les forces vives de l'enfant : C'est la méthode synthétique dont une des principales formes est la méthode pestalozzienne.

Pestalozzi accordait, comme on sait, au calcul, une importance capitale, exagérée même; il avait même voulu en faire la base de tout l'enseignement, à l'exemple de Pythagore. Partant de l'idée fort juste que les abstractions ne sont pas faites pour l'enfance et que l'enseignement des yeux ou l'intuition est le seul moyen de lui donner une instruction solide, rationnelle, éducative et pratique à la fois, ce réformateur de l'éducation populaire a introduit le *calcul des objets* comme préliminaire obligé du *calcul chiffré*. « Les chiffres, dit-il, sont des abstractions. L'enfant a des objets sous ses yeux, apprenez-lui à les compter. Si nous posons par exemple le chiffre 2 ou 3 sur le tableau, l'enfant voit et lit 2 ou 3, mais connaîtra-t-il la valeur réelle de ce chiffre? Répétez cent fois à un enfant que 2 et 2 font 4, ce qui est un axiome pour nous, il n'y comprendra rien et nous dira tout aussi bien, si nous le lui répétons, que 2 et 2 font 5.

Un maître, après avoir expliqué en long la règle de la soustraction, dit à un élève : « écrivez le chiffre 2, puis au-dessous écrivez le chiffre 2 et faites la soustraction. » L'enfant obéira, effacera le second 2 et dira : « il reste deux. »

Après s'être servi des *objets*, Pestalozzi se servait de *boules*; des boules il passait aux *lignes*; des lignes aux *traits*; des traits enfin aux *chiffres*. Cette méthode a été adoptée depuis dans toute l'Allemagne, avec cette modification toutefois qu'on se borne, dans plusieurs écoles, à l'emploi des lignes et des traits.

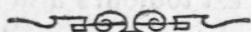
Les chiffres eux-mêmes ne sont qu'un assemblage de traits dont ils offrent une sorte d'abréviation et ont été imaginés pour représenter les valeurs ou quantités. Mais comme l'enfance ne comprend que ce qui est dans la nature, il faut lui montrer d'abord les quantités attachées à des objets, et petit à petit, par transition, l'amener à la connaissance des signes représentant les quantités abstraites. Les boules étant des objets d'une nature uniforme, ménagent la transition des objets, ou choses *concrètes*, aux chiffres, ou signes *abstraits*.

La méthode pestalozienne n'a pas seulement pour avantage de donner à l'enfant une connaissance plus solide des nombres; elle a pour résultat de donner de la rectitude à l'esprit et de former le jugement des élèves.

La méthode de Zæhringer, dont la traduction intelligente de M. Ducotterd, de Fribourg, a généralisé l'usage dans la Suisse française, n'est que la méthode de Pestalozzi perfectionnée et appropriée aux besoins de la société actuelle. Le *calcul mental* ou *verbal* marche de front avec le calcul écrit et donne beaucoup de vie à l'école en même temps qu'il développe chez l'élève la faculté précieuse de résoudre instantanément les petites questions d'arithmétique usuelle qui se présentent à chaque pas dans ce monde.

(A suivre.)

A. DAGUET.



LETTRES SUR L'EXPOSITION PÉDAGOGIQUE DE PARIS.

La revue piémontaise, *Patria et Famiglia*, de Milan, a commencé la publication de lettres sur l'Exposition pédagogique de Paris, dont nous croyons devoir donner la traduction à nos lecteurs. L'auteur, M. Sacchi, est un des noms connus de la pédagogie italienne et un collaborateur distingué de la *Patria et Famiglia*. La première lettre de M. Sacchi renferme plusieurs détails intéressants, en faveur desquels il faudra passer à

l'auteur quelques effusions qui paraîtront peut-être *italianissimes* à quelques-uns de nos lecteurs.

A. D.

PREMIÈRE LETTRE.

C'est à l'Exposition universelle de Londres, en 1863, que fut réalisée pour la première fois l'idée d'une exposition spéciale sur la science et l'art de l'éducation populaire.

Les organisateurs de l'Exposition française imaginèrent de donner un plus grand développement à cette partie de l'Exposition, en instituant deux classes : la première pour les *méthodes éducatives de l'enfance*, la seconde pour les *institutions destinées à moraliser le peuple*. Cet appel fut adressé à toutes les nations. 22 seulement y répondirent, et dans ce nombre ne se signalèrent que les nations qui appartiennent à la race germanique et scandinave.

La France, qui donne l'Exposition, a eu le bon esprit d'ouvrir aux visiteurs tous les établissements d'instruction et d'y admettre tous les étrangers de distinction pour leur faire connaître l'art d'enseigner en action. Le ministre de l'instruction publique a ouvert, dans le palais du ministère, une exposition spéciale des *travaux exécutés dans les écoles primaires de France*. C'est là que les libraires et les éditeurs ont de préférence étalé leurs publications et organisé une splendide exhibition de tous les ouvrages français destinés à l'éducation.

Quatre nations ont dignement répondu à l'appel de la France et eu le courage de construire à leurs frais, autour du palais de l'Exposition, un modèle de leurs écoles, non en miniature, comme on pourrait le croire, mais en grandeur naturelle. Ces nations sont les *Etats-Unis*, la *Saxe*, la *Suède* et la *Prusse*.

Le modèle de l'école américaine offre toutes les conditions de confort hygiénique et didactique capables de prouver qu'au sein de ce peuple le gouvernement de l'éducation est toujours à la tête de l'esprit public. C'est à l'exemple de ces écoles américaines, dont M. le professeur Martinelli a soumis le plan au congrès scientifique de l'Italie, que Milan est redevable du bel et grandiose édifice scolaire qui s'élèvera cette année au Corso de la porte romaine.

Au petit royaume de *Saxe* revient l'honneur d'avoir érigé un véritable temple de l'éducation, de style grec. C'est dans cette espèce de sanctuaire qu'ont été déposés tous les appareils didactiques d'éducation, les cartes murales de géographie, d'histoire naturelle, de mécanique et quelques spécimens aussi de travaux scolaires. On a eu l'idée également

d'y joindre un établissement de gymnastique avec tous les appareils qui y sont relatifs.

La Suède en offrant aux regards le modèle exécuté avec beaucoup d'art de la maison habitée par son libérateur Gustave Wasa, a voulu consacrer le terre-plein de cette maison en y reproduisant les formes de ses écoles. Ces formes respirent toutes la simplicité casanière de ce peuple, bon par excellence. Chaque élève a sa place à part, avec un banc-table disposé de manière à pouvoir y lire, écrire, dessiner et faire tout autre travail. L'école est pourvue d'un calorifère économique. Une foule de dessins suspendus autour de la salle vous offrent une reproduction imagée et encyclopédique de tout le monde extérieur. On trouve encore dans cette classe tous les moyens d'instruction imaginés pour l'enseignement donné aux sourds-muets et aux aveugles. On y voit entr'autres l'appareil destiné à l'étude des chiffres, semblable à celui qu'introduisit, il y a quelques années à Milan, le bien méritant chevalier Barozzi.

La Prusse surpasse dans cette partie toutes les autres nations. Elle a érigé, en partant des fondements, une école pour les garçons et une autre pour les filles, avec tous les accessoires que peut suggérer la science hygiénique et pédagogique. Dans les vestibules affectés spécialement à cette destination, se trouve réuni tout ce qu'on peut désirer en fait d'instruction populaire. Avec le sérieux qui caractérise une nation forte, la Prusse n'a exposé que ce qu'elle pratique réellement dans ses écoles. Rien pour l'apparence, le beau voir ; tout est tiré de la réalité. L'art didactique n'y est que le résultat et le fruit de la pensée éducative. La main et l'intelligence de l'enfant y sont guidées avec une sagesse providentielle.

Deux grandes pensées dominant dans les méthodes qui y sont représentées par les livres et les appareils didactiques. La première est d'élargir insensiblement l'horizon intellectuel de l'enfance, non par des analyses minutieuses et dissolvantes, mais par des synthèses progressives qui font passer l'intelligence de l'enfant du connu à l'inconnu et de la science spéculative à la science pratique ou opérative, si l'on peut parler ainsi. La seconde pensée est d'associer la doctrine du caractère intellectuel à la doctrine morale qui traduit les bonnes pensées en bonnes œuvres. Toute la tendance de l'éducation est de former, non des raisonneurs, mais des penseurs, non des épiloqueurs de grammaire, mais des hommes dignes de ce nom.

En étudiant l'exposition scolaire de la Prusse, on y découvre le secret de sa grandeur présente et de sa grandeur future ; on comprend pourquoi la Prusse s'enorgueillit d'avoir donné le jour au savant universel Alexandre

de Humboldt, et au stratégiste Moltke, auquel son pays doit Sadowa, qui en agrandissant la Germanie a aussi émancipé l'Italie.

Le gouvernement prussien a eu l'excellente idée de préposer le directeur de l'Ecole normale de Berlin, Hermann Schuler, à son exposition scolaire, dont cet homme distingué fait les honneurs avec une charmante courtoisie aux visiteurs instruits et en quête de renseignements sur les choses éducatives. J'ai serré avec affection la main à ce vaillant éducateur et dans la pression de nos mains, il me semblait voir l'image de la sympathie de deux nations qui l'année dernière combattaient ensemble pour la même cause. Plusieurs des méthodes et des livres des écoles prussiennes nous sont connus. Déjà en 1785, la Lombardie envoyait le père Moritz en Prusse pour y étudier les écoles normales dont l'introduction eut lieu ensuite par les soins de François Soave⁽¹⁾.

Pourquoi l'Italie n'a-t-elle pas son exposition à côté de celle de la Prusse, car pour être moins riche, elle n'eût cependant pas fait la mauvaise figure que l'on croit. L'Italie n'est pas le pays des alphabets, et cependant tout conspire pour le faire croire. A la pauvre Italie, il n'a été réservé dans le palais de l'Exposition qu'un espace exigü, fait vraiment pour étouffer les choses que l'on devait y étaler. C'est à peine si elle a pu montrer ses statues, œuvres d'une sculpture élevée et presque divine⁽²⁾. Les objets qu'a pu recueillir l'Association italienne des amis de l'éducation populaire et ceux qui ont été envoyés par les instituteurs et les éducateurs des diverses parties de l'Italie, ont été tant bien que mal disposés dans la pénombre d'une des salles, où n'ont pu trouver place les travaux exécutés dans les instituts des sourds-muets et des aveugles. — En somme, l'Italie n'est pas représentée; il est à désirer que le prochain congrès pédagogique italien de Gênes prouve aux étrangers que nous sommes une nation qui vit et pense.

MUSIQUE POPULAIRE

V^e ARTICLE. — Réponse à la note insérée au bas de la page 184, n^o 42.

Il est vrai qu'il faut commencer très jeune l'étude de la musique instrumentale, afin de former les doigts encore flexibles au mécanisme de l'instrument; mais ce n'est pas une raison pour dire que la pratique de la musique instrumentale doit précéder l'étude du solfège, c'est-à-dire de la musique. Autant vaudrait dire qu'un enfant doit lire des phrases avant

(1) Ce Soave est le cordelier tessinois dont nous parlerons dans la chronique bibliographique. (Réd.)

(2) Ces statues sont encore l'œuvre d'artistes tessinois.

de savoir l'alphabet. Avec un système d'enseignement vocal et théorique, simple et rationnel, on peut commencer à cinq ans le solfège et obtenir de bons résultats, à peu près impossibles par l'ancienne notation et les anciens procédés. J'en appelle ici, non-seulement à mes propres expériences, mais encore au témoignage des personnes qui enseignent ou qui ont vu enseigner la notation chiffrée dans les écoles enfantines... Au bout de deux ans de solfège, commencez l'instrument; c'est bien assez et même trop tôt à sept ans. Alors l'élève sachant lire la musique regagnera bien promptement le *temps perdu*, parce qu'il pourra s'occuper presque exclusivement du doigter.

Quand je dis qu'il faut posséder la musique vocale avant de toucher à l'instrument, j'entends qu'il faut que l'enfant sache chanter l'exercice qu'il doit pratiquer des doigts avant de le jouer.

On commence ordinairement les études de doigter par la gamme de do. Eh bien! je suppose qu'on veuille apprendre à jouer *do, ré, mi, fa, sol*. Ecrivez d'abord en chiffres 1 2 3 4 5 — faites ensuite dire les mots de la « langue des durées » qui servent à mesurer la durée des sons, puis chanter, et enfin appliquer aux cinq premières notes sur la portée, de la gamme de do, les noms do ré, etc., faites chanter encore cette fois-ci les notes, et non les chiffres, et pour terminer jouer en chantant ou en prononçant les mots de durée. Appliquez ce travail à tous les exercices de doigter, vous ferez des musiciens et non des *croque notes*. C'est-à-dire que vos élèves au lieu de jouer un air note après note, sans liaison, sans idée comprise, sauront phraser, parce qu'ils se seront accoutumés de bonne heure à chanter par la pensée la phrase musicale qu'ils ont à exécuter.

La musique est tout autre chose qu'une question de doigts, c'est avant tout une langue expressive, une peinture de sentiments, un travail d'intelligence.

Le nombre est très grand parmi les instrumentistes amateurs, de ceux qui, ne se rendant pas compte de l'idée cachée sous les signes, exécutent, peut-être irréprochablement au point de vue du doigter, mais sans âme, sans goût. A quoi cela tient-il? Ils ne savent pas lire la musique. Toute personne de goût préférera un air exécuté simplement, mais avec expression, à ces tours de force de doigter, à tout ce fracas qui, malheureusement tend à prendre la place de la vraie musique.

A quel travail surhumain, pour ainsi dire, ne soumet-on pas ces pauvres petits enfants qui commencent le piano, par exemple. Lire la note en reconnaissant sa position, sa durée, l'appliquer à la touche qui la fera

résonner, se préoccuper du doigter, jouer pour chaque main dans une clef différente, à chaque octave position nouvelle d'une note qui ne change pas de nom, se souvenir des dièzes et bémols, de l'armure, observer les nuances, etc., tout cela dans le même temps. Et l'on s'étonnerait qu'un grand nombre de ces petits succombent à la peine, se dégoûtent, vont à leur leçon de musique ou plutôt d'algèbre, comme l'agneau à l'abattoir ou le conscrit au feu !

N'obtiendrait-on pas de meilleurs résultats et plus solides en procédant plus méthodiquement... Etudier d'abord l'intonation avec des signes simples et suffisants, ensuite la durée des sons au moyen de cet admirable instrument que nous nommons *langue des durées* ⁽¹⁾, puis une petite théorie, simple, proportionnée à leur âge, et enfin le doigter. Lorsque l'enfant arrivera à ce dernier point, il n'aura plus à se préoccuper que de frapper les touches avec sûreté, élégance et en phrasant agréablement.

On aurait, en outre, en opérant ainsi, l'avantage incontestable de varier les leçons en entremêlant les exercices de solfège et d'instrument. Il y aurait encore un moyen puissant de progrès si les autorités musicales, conservatoires, compositeurs, professeurs et éditeurs adoptaient l'écriture en notation usuelle simplifiée par l'école galiniste, ainsi que la portée de six lignes qui anéantit toutes les clefs, ensorte que pour le piano on ne serait plus obligé de lire avec deux clefs différentes. Mais, hélas ! nous n'en sommes pas encore là, l'art deviendrait trop vulgaire !!!

Quant au second point de la note en question de Monsieur A. D., ainsi conçu : « on peut d'ailleurs avoir beaucoup de dispositions pour la musique instrumentale sans avoir aucune aptitude au chant, » je répondrai que celui qui n'a pas d'aptitude à la musique vocale n'en aura jamais aucune à l'instrumentale qui en découle. C'est comme si l'on disait qu'un homme est poète, uniquement parce qu'il fait des rimes.

Ce que j'entends par aptitude vocale, ce n'est pas une belle voix, la souplesse du gosier, etc., mais l'oreille juste. Avec cela chacun est apte à étudier le solfège en proportionnant les exercices à l'étendue de sa voix. Sans cela, pas le plus petit instrumentiste possible, car on n'appelle pas instrumentiste celui qui râcle, souffle, frappe à tort et à travers, sans se préoccuper de la justesse, de l'expression du rythme.

Je me suis étendu bien longuement sur ce sujet, mais il en valait la peine et je suis heureux que M. A. D. m'ait fourni l'occasion de le traiter sinon avec talent, du moins avec cœur.

(1) Voir la suite de ces articles.

PRATIQUE

3^{me} leçon. Les trois notes principales de la gamme sont : la 1^{re} ou tonique, la 5^e, quinte ou dominante, la 3^e, tierce ou médiate, qui forment, en se succédant dans cet ordre : 1, 3, 5, l'accord parfait. Pour étudier cet accord procédez ainsi. Donnez le son *do* seulement, aux élèves. (Je le répète encore une fois, changez souvent de ton, c'est-à-dire prenez le son *do* à diverses hauteurs, afin de ne pas habituer les élèves à le considérer comme un son fixe.) — Demandez : *do, ré, mi* — faites répéter *mi* plus fortement, ensuite *do mi* plusieurs fois. Si les élèves n'entonnent pas le *mi* juste, au lieu de le leur chanter, demandez de nouveau : *do, ré, mi, do mi — do ré mi* ⁽¹⁾ *fa, fa mi — mi fa sol, mi sol, mi sol — do mi, mi do, mi sol*. Même travail en descendant *sol fa mi, mi sol, sol mi, mi do, sol mi do...* puis ce même exercice entier au tableau en promenant la baguette sur les chiffres.

Exercice de mesure. Ecrivez au tableau : | 1 2 | 3 4 | 5 5 | 4 3 | 2 1 | 1 3 | 3 5 | 5 3 | 3 4 | 1 3 | 5 3 | 1. — Chacun de ces chiffres est une unité, dure un temps. Faites appliquer à chacun de ces chiffres le mot *ta é* qui sert à mesurer l'unité en frappant deux coups égaux en bas pour le premier chiffre de la mesure, puis deux en haut pour le second. Faites lire, toujours en battant la mesure, chaque chiffre par son nom, ainsi : *do o, ré é, mi i, fa a, so ol*, etc., chacun de ces mots doit durer le même temps que *ta é*. En dernier lieu chanter toujours en articulant comme ci-dessus. Lorsque les élèves seront parfaitement sûrs de la durée de ces sons, on peut faire disparaître le fractionnement, c'est-à-dire supprimer le second coup du gosier, en soutenant le temps entier.

Tout ceci, au premier abord, paraît bien minutieux, mais il n'y a rien d'inutile, suivez-le rigoureusement, pour les grands comme pour les petits enfants.

ALPHONSE MEYLAN, Accacias-Lancy, canton de Genève.

CORRESPONDANCE PHONOGRAPHIQUE

Aqasia-Lansi, 28 juin 1867.

Cher monsieur à ami A. Daguét,

Je vou remerisie de la petite note qe vouz avé plasée ô ba de mon dernier article. Selà me prouve qe vou me lizéz avèq atansion, è me proquire l'ocazion de trètè un peu en detaf le sujè an gestion.

(1) C'est à dessein que je laisse un intervalle blanc entre ces deux mots, parce qu'il faut là un temps d'arrêt qui donne aux enfants le temps de penser au *fa* qui sert à trouver le *sol*.

Je ne se pas ô juste se qe l'*Educateur* pansse de la fonographie. Qrouaié-
vou qe si je demande qe méz artiqle fuse publié par lui dans l'écriture
nouvèle, on me l'aqorderè?

De nouvô qaraqtère ne serè pas nésèsère, qar pour le moman, on n'an-
plouae qe deu nouvèle lètre: *f* pour *ll* mouillées (c'est-à-dire *j* renversé),
et *n* ou *ñ* pour *gn* doux. An tou qa, l'enprimerie Guisôme à Neuchâtel,
pourè fournir se qi manqerè. Come manbre de la lige fonografique, je me
suiz engagé à ancourajé de tou méz éfor la difuzion du sistème.

Agrèè chër mosieu, mé salutationz amiqale.

Votre ami,

Alfonse MELAN.

NB. En fait de phonographie, le rédacteur de cette feuille n'a pas d'au-
tre opinion que celle qui a été émise par son savant collaborateur et ami,
M. le D^r Mauron, pages 363 et 364 de l'*Educateur*, 1866, ce qui ne doit nulle-
ment empêcher ceux de ses collaborateurs actuels qui penseraient autre-
ment d'engager une discussion à ce sujet, si cela leur convient. Il se ré-
serve seulement la liberté qu'on accorde à tout le monde, celle de motiver
aussi son sentiment, contraire à une innovation qu'il ne croit pas un pro-
grès.

Quant à la publication des articles de M. Meylan avec l'orthographe
phonographique, elle ne pourrait avoir lieu que s'il se chargeait de la dif-
férence du coût de la composition typographique (vu le temps que l'ouvrier
y met de plus) et de la correction des épreuves. Mais nous doutons fort que
ce fût dans l'intérêt du but qu'il se propose en les publiant, car les lec-
teurs s'attacheraient moins au fond qu'à la singularité de la forme.



Un mot sur l'éducation des jeunes filles.

Le naturel. — Le plus grand charme de la femme, lisions-nous l'autre
jour dans un autre journal pédagogique (la *Neue Berner-Schulzeitung*,
rédigée par M. König, à Münchenbuchsée), c'est le naturel. Nous sommes
aussi de cet avis, à condition que ce soit le naturel de l'innocence, de la
pudeur, sans laquelle même le naturel n'a qu'une valeur très relative.

Qu'est la plus grande beauté, qu'est même la grâce, « plus belle encore
que la beauté, » selon le poète français, sans la grâce pudique qui lui
donne son prix et son parfum. Naturel et pudeur, ces deux choses vont
d'ailleurs si bien ensemble. Ces deux qualités là peuvent se dire l'une à
l'autre : ma sœur ; car elles ont la même mère, une éducation saine.

» De même que l'enfant plaît par sa naïveté, son innocence, la jeune

» fille, la mère de famille, nous plaît par une simplicité pleine de modestie
» et de gaieté. La femme douée de ce charme a beau vieillir, elle sera tou-
» jours jeune.

» L'esprit n'est jamais vieux lorsque le cœur est jeune.

Mais l'éducation du sexe, que fait-elle souvent de ce naturel charmant ? Elle le tue sous la dissimulation, l'affectation, les minauderies, ou par l'étalage de sentiments de convention. Quelle comédie de convenance, de dignité on fait jouer en public aux jeunes filles, sauf à se dédommager dans l'intérieur par une désinvolture de manières et de langage qui fait le plus triste contraste avec les poses théâtrales et les phrases d'apparat au moyen desquelles on trompe les gens du monde qui ne jugent que sur les apparences. Qu'elle est à plaindre la pauvre jeune fille demeurée candide et sincère dans l'expression de ses sentiments, qui tombe dans le guépier de ces vertus de convention, de cette affectation de rigorisme purement extérieur !

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages de Curti, intitulés : **Storia svizzera per le scuole del Popolo**, Lugano, chez Veladini (1850). — **Racconti ticinesi della vita di celebri artisti**, etc. Chez Colombi, à Belinzona (1866).

Le canton du Tessin, célèbre par ses grands artistes, architectes, peintres, sculpteurs, a donné le jour aussi à des écrivains distingués dont trois surtout méritent une mention particulière. Ce sont le cordelier Francesco Soave, auteur de charmantes nouvelles et professeur éloquent de belles-lettres ; Stefano Franscini, l'auteur de la Statistique de la Suisse et traducteur de l'histoire suisse de Zchokke en italien, et l'abbé Antonio Fontana, directeur général des écoles de la Lombardie depuis 1832, auquel on doit la transformation des écoles de ce pays par l'impulsion qu'il leur a donnée, et par ses ouvrages imités du Père Girard ⁽¹⁾. Tous ces écrivains ont cessé d'écrire et d'illustrer leur patrie. Mais parmi les contemporains, il en est plus d'un qui s'efforce de marcher sur les traces de ces hommes d'élite. Nous citerons entr'autres l'auteur des ouvrages que nous annonçons aujourd'hui, M. Giuseppe Curti, président de la Société des Amis tessinois de l'éducation populaire. Déjà en 1850, M. Curti a pris rang parmi les plus intéressants popularisateurs de l'histoire nationale par un abrégé à l'usage des écoles, auquel il ne manquait pour être excellent qu'une plus grande connaissance des travaux historiques très nombreux et presque innombrables accomplis en deçà des monts. En revanche, au point de vue tessinois, ce livre, tout résumé qu'il est, nous révèle plus d'un fait nouveau et utile à consigner dans nos annales helvétiques. J'en donne pour exemple les récits de la belle conduite des citoyens de Lugano, dont l'énergique patriotisme suisse empêcha la jonction du

(1) Fontana, retiré depuis 1848 dans sa villa de Besario, y est mort à l'âge de 81 ans, le 10 décembre 1865.

Tessin à la république cisalpine en 1798. Deux compagnies de volontaires, formées l'une de citadins, l'autre de campagnards, mit en déroute une cohorte de Cisalpins. Beaucoup de méthode, un style clair, chaleureux, sans cesser d'être simple, distinguent la *Storia swizzera* de M. Curti, qui n'a rien de commun avec ces résumés qu'enfante la spéculation et qui ne font que nuire aux livres consciencieusement étudiés, comme la circulation de la fausse monnaie nuit à la bonne.

(A suivre.)

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société suisse des instituteurs. — Le comité central de la Société suisse fait savoir que la section française de l'assemblée générale qui se réunira à St-Gall au mois d'août, sera présidée par M. le Dr Mauron, de Fribourg, professeur à St-Gall. L'objet en discussion est le suivant :

« Les dictées orthographiques atteignent-elles leur but dans l'enseignement des langues non phonétiques, comme le français et l'anglais ?
 » Si cela n'est pas, ou si le but n'est qu'incomplètement atteint, qu'y a-t-il à faire pour le réaliser ? »

VAUD. — La réunion de la section vaudoise de la *Société des instituteurs de la Suisse romande*, qui a eu lieu le vendredi 28 juin, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Lausanne, comptait plus de cent membres. Le département de l'instruction publique et des cultes y avait délégué son secrétaire en chef, M. Archinard.

M. Chappuis-Vuichoud, président du comité central et du comité cantonal, a ouvert la séance par un rapport verbal sur la marche de la société et la gestion du comité cantonal.

Il résulte de ce rapport que le comité cantonal, depuis l'affiliation de la Société pédagogique vaudoise à celle de la Suisse romande, n'a plus eu un champ d'activité bien étendu. Il a dû faire abstraction d'un concours cantonal pour cette année, vu qu'il n'y a plus de contributions cantonales et partant plus de caisse à sa disposition, et il n'a pas trouvé convenable de demander dans ce but un nouveau subside à l'Etat, parce que le comité central en avait demandé un, généreusement accordé, pour la délégation à l'exposition universelle, et que le comité directeur sera dans l'obligation d'en faire autant l'année prochaine pour la fête de Lausanne. — Quant au nombre des membres vaudois, il s'est sensiblement accru. Lors de l'affiliation à la Société romande, il était d'environ 150 ; l'année dernière, il dépassait 350 et aujourd'hui il est au-dessus de 400. — M. le président termine son rapport en remerciant, au nom de la société et de son comité, le département de l'instruction publique de la sympathie témoignée par lui à cette réunion en accordant congé aux instituteurs qui y assisteraient et en lui faisant l'honneur d'une représentation officielle en la personne de l'honorable secrétaire en chef du département.

Les objets à l'ordre du jour, qui tous ont pu être liquidés, l'ont été de la manière suivante :

1^o Marche à suivre dans l'étude des questions choisies par le comité central pour être traitées dans l'assemblée générale de 1868. — Les conférences de cercle seront priées de mettre ces questions à l'étude le plus tôt possible et de faire rapport aux conférences de district, lesquelles fe-

ront à leur tour, pour la fin de l'année, un rapport résumant ceux des conférences de cercle. Ces rapports seront transmis aux rapporteurs cantonaux, désignés, au nombre de trois pour chaque question, comme suit : 1^{re} question (moyens de combattre les défauts et les mauvais penchants des élèves) : MM. Archinard, directeur du collège cantonal, à Lausanne; Buvelot, ancien instituteur, à Vevey; Collomb, instituteur, à Aigle. — 2^e question (enseignement de l'orthographe) : MM. Perret, instituteur, à Avenches; Maillard, instituteur, à Nyon, et Vannod, instituteur, à Valleyres-sous-Rances. (Les deux derniers désignés pour chaque question sont suppléants du premier.)

2^o Organisation de la fête centrale de 1868, à Lausanne. — Il est adjoint au comité directeur (composé de MM. Chappuis-Vuichoud, président; Benzençon, professeur, Estoppey, instituteur, les trois à Lausanne; Favez, à Vevey, et Gavillet, à Vennes), 12 membres pris dans les différentes contrées du canton non représentées dans le comité central, lesquels formeront, avec le comité directeur, le comité d'organisation de la fête, revêtu à cet effet de pleins pouvoirs.

Les instituteurs désignés sont : MM. Delacrétaz, à Bex; Duflon, à Villeneuve; Débétaz, à Chapelles; Jan, à Payerne; Gardel, à Grandson; Moreillon, à Ependes; Bauverd, à Chavornay; Collet, à Fey; Mutru, au Lieu; Berney, à Cuarnens; Rolland, à Yens; Gaillard, à Lavigny. — Le comité directeur s'est réservé d'éliminer, cas échéant, ceux de ces messieurs qui ne seraient pas membres de la société romande, c'est-à-dire abonnés à son journal *l'Educateur*.

Divers vœux ont été exprimés au sujet de cette organisation et seront transmis aux comités compétents; nous citerons entr'autres celui de la « publication avant la réunion générale des rapports sur les questions » mises à l'étude, afin qu'il n'arrive pas comme à Fribourg, où la lecture des rapports a pris à peu près tout le temps consacré à l'assemblée générale et rendu presque impossible toute discussion. » — Il a aussi été émis le vœu (par le comité cantonal) que les conférences s'organisent en sections de chant pour l'exécution des morceaux qui seront préparés pour la circonstance, afin qu'on puisse en tout cas compter sur un noyau convenable de chanteurs vaudois.

3^o Délégation à l'Exposition universelle. — M. le président donne connaissance à l'assemblée des démarches faites et des mesures prises dans ce but, soit par le comité central, soit par la commission spéciale chargée de s'occuper de cet objet, et il annonce que l'assemblée aura à choisir deux délégués pour représenter la section vaudoise. — Une longue discussion s'engage, à la suite d'une proposition faite par une ancienne section locale (l'Isle), laquelle demandait que le subside de l'Etat fût réparti entre tous les instituteurs qui auraient l'intention de se rendre à l'Exposition.

M. le président, pour couper court à un débat qui traînait inutilement en longueur et devenait passablement vif, rappela à l'assemblée que le Conseil d'Etat, en accordant au comité central de la Suisse romande, et non à la section vaudoise, un subside de 400 fr., a mis pour condition expresse qu'il sera fait au département de l'instruction publique un rapport détaillé sur la mission des délégués, et que le comité central s'est engagé à publier ce rapport; or, pour que celui-ci puisse être fait convenablement, il faut un nombre restreint de délégués, travaillant en commun et ayant la responsabilité du travail important et difficile dont ils seront chargés. Le comité central, à qui incombe en première ligne cette responsabilité, a

déterminé le nombre des délégués, sur lequel l'assemblée n'a pas à se prononcer, on a demandé à celle-ci de désigner ceux qui doivent représenter la section vaudoise et rien de plus. — Cette déclaration ayant mis fin à la discussion, il a été procédé à la nomination des deux délégués. (M. le président ceda pour cette opération sa place au vice-président et se retira.) Ont été élus, au premier tour, M. Chappuis-Vuichoud, à l'unanimité moins une voix, et au second tour, à la majorité relative, M. Maillard, instituteur à l'école moyenne de Nyon.

4^e Demande d'institution d'une conférence cantonale et réduction du nombre des conférences de cercle. — Cette question est renvoyée à l'examen d'une commission que le nouveau comité nommera, laquelle, après avoir consulté les conférences, fera un rapport qui sera transmis à l'autorité compétente.

5^e Gestion et renouvellement du comité cantonal. — Sur le rapport de la commission nommée pour les examiner, la gestion et les comptes sont approuvés avec remerciements.

Les comptes, bouclés à la suite de la dernière réunion cantonale où a eu lieu la distribution des récompenses aux lauréats du concours, balancent par un déficit de 155 francs, que les trois membres du comité (MM. Chappuis-Vuichoud, Estoppey et Gavillet) ont converti eux-mêmes, en sorte que ce n'est plus une dette de la section. — (On a fort remarqué, à la lecture de ces comptes, un postulat de 5 francs réclamés par la municipalité de Lausanne pour l'usage de la grande salle de l'Hôtel de-Ville lors de la réunion de décembre 1865. C'est ce fait qui a engagé le comité à changer de local et à en choisir un qui soit accordé gratuitement.)

Le comité sortant de charge ayant décliné toute réélection, se fondant surtout sur le fait que les membres qui le composent font en même temps partie du comité directeur de la société romande, et sont ainsi suffisamment chargés de besogne, le nouveau comité a été composé de MM. Blanchoud, instituteur, à Lausanne; Varidel, à Vevey, et Berney, à Cuarnens. — Suppléants: MM. Cauderay et Mermoud, à l'Isle.

Un modeste banquet, où la plus franche cordialité et la plus complète dignité n'ont cessé de régner, a terminé cette réunion. Les toasts et les chants ont alterné sous la direction parfaite de M. Roland, instituteur, à Yens, désigné major de table. Parmi les toasts, nous citerons ceux de MM. Roland: au progrès et aux hommes qui y ont travaillé dans notre canton; Chappuis-Vuichoud: aux autorités supérieures auxquelles on doit surtout les progrès réalisés dans l'instruction publique; Archinard, secrétaire en chef du département: à l'unité et à la liberté des deux sœurs, l'Eglise et l'Ecole; Wild, pasteur suffragant, à Pully: au support réciproque et à l'amitié entre les pasteurs et les instituteurs; Luquiens, inspecteur: à l'harmonie entre tous les ouvriers de l'œuvre de l'éducation populaire, magistrats, pasteurs, instituteurs, parents, etc.; Henchoz De Loës, inspecteur: aux réunions d'instituteurs. N'omettons pas un chaleureux toast à la patrie porté par M. Burdet, directeur de la discipline. — Pendant le banquet, il a été donné lecture d'un fraternel salut télégraphique des instituteurs de Neuchâtel, auxquels il a été répondu par un vivat à l'union et à la solidarité entre tous les instituteurs suisses et en particulier entre ceux de la Suisse romande.

NEUCHÂTEL. — Deux ouvrages sortis de la plume d'instituteurs de ce canton, et déclarés dignes de récompense par le jury, viennent de voir

le jour. C'est d'abord l'histoire de la Beroche, paroisse de ce canton, par M. Fritz Chabloz, instituteur de la Sagne et membre de la Société d'histoire. C'est en second lieu un livre de M. Jeanneret, secrétaire de l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds, et intitulé : *Après l'école*. — Ces deux ouvrages, de nature très différente, puisque le premier est un ouvrage essentiellement historique, tandis que l'autre pourrait être intitulé : *Impressions de voyage*, doivent faire l'objet d'une appréciation spéciale dans nos colonnes. Nous dirons franchement ce que nous en pensons, convaincus que c'est la seule manière d'être utile à nos jeunes écrivains.

Un troisième ouvrage, appartenant aussi à la catégorie des impressions de voyage, vient d'être publié par M. Mauley, instituteur à l'école secondaire de St-Imier. Ce livre, imprimé à St-Imier même, a pour titre : *Récit des excursions faites par les élèves de l'école secondaire de Saint-Imier*.

Un travail d'un tout autre genre est sorti également ces derniers temps des presses de M. Delachaux : c'est le *Glossaire neuchâtelois*, par M. Bonhôte. C'est un recueil des locutions du terroir et d'autres expressions plus ou moins défectueuses en usage dans le canton. Vaud, Genève et Fribourg ont déjà des recueils de ce genre. Celui de Genève, par M. le professeur Jean Humbert, paraît avoir servi de modèle au glossaire de M. Bonhôte. Un professeur de l'ancienne académie de Neuchâtel, M. le doyen Guillebert, avait fait paraître sous la forme de dialogue une étude des plus intéressantes sur les locutions vicieuses de la principauté. M. Bonhôte, en reprenant en sous-œuvre le recueil des idiotismes, a eu en vue d'offrir un catalogue plus complet des idiotismes neuchâtelois. Dans un prochain article, nous nous proposons d'examiner jusqu'à quel point a réussi dans ce travail l'estimable auteur des *Biographies neuchâteloises*.

— La commission d'Etat, après examen du manuscrit de M. Daguet, contenant l'*Abrégé de l'histoire de la Suisse* à l'usage des écoles primaires, l'a recommandé à l'adoption de la Direction de l'instruction publique.

— La Société cantonale de chant formée par les instituteurs de ce canton a eu sa réunion annuelle au Landeron, lundi 8 juillet. Une centaine d'instituteurs y assistaient. La fête a été gaie, brillante et chaude comme le beau soleil qui l'illuminait. On a fort bien chanté... dans la rue, le temple, où devait avoir lieu le concert et qui avait été accordé par la municipalité, ayant été fermé par ordre de l'évêque, sur les sollicitations du curé de l'endroit.

FRIBOURG. — Le 6 juillet s'est ouverte à Fribourg, à la Grenette, local de la fête du 6 août 1866, la cinquième exposition annuelle des travaux des écoles du canton.

BERNE. — Les examens de l'école normale de la partie allemande, à Münchenbuchsee, qui ont eu lieu il y a quelque temps, ont eu un résultat très satisfaisant. Sur 36 élèves, 14 ont obtenu la note *très bien* et 20 la note *bien*. L'examen de religion a roulé sur la Révélation, celui de pédagogie sur la mémoire, celui d'allemand sur Goëthe et Schiller; l'examen des mathématiques avait pour objet le calcul de la sphère et de ses parties. En histoire, on a interrogé les élèves sur la féodalité et les migrations des peuples. En grammaire, on a traité du substantif. En histoire naturelle, des organes de nutrition. L'examen de musique a compris des morceaux de piano, d'orgue, de violon, de chant. On cite parmi les parties les plus

intéressantes de l'examen les exercices catéchitiques de M. Langhans et les questions de psychologie de M. le directeur Ruegg. Les épreuves ont été couronnées par un beau concert que dirigeait le vaillant mestro Weber.

ARGOVIE. — La démission de M. Kettiger, directeur de l'école normale, se confirme. M. Kettiger appartient à l'élite des pédagogues qui ont fait l'honneur de la Suisse dans la période appelée la *période de progrès*. M. Kettiger se retire de la lice, où il a longuement et dignement combattu, par raison d'âge et de fatigues. Le Conseil d'Etat lui a accordé sa démission dans les termes les plus honorables. Mais, dans sa retraite, le vétéran de l'enseignement suivra encore d'un œil plein de sollicitude les progrès de l'instruction publique dans ce canton et en Suisse.

— La petite ville de Zofingue dispute la prééminence des sacrifices à la ville de Morat (qui dépense 28,000 fr.) en montrant un budget de 45,000 fr. pour l'instruction publique, à côté d'une population de 3400 âmes. Et Winterthour donc? Winterthour sans doute est riche. Mais qui dit riche dit trop souvent avare.

ZURICH. — Dernièrement, deux places de maîtres à l'Ecole secondaire de la capitale de ce canton ont été mises au concours avec un traitement de 3000 fr. — Voilà des instituteurs secondaires bien rétribués, pour tant d'autres qui ne le sont pas.

~~~~~

**Souscription en faveur de M. Corboud, instituteur aveugle.**

|                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|
| Montant des listes précédentes . . . . .                          | Fr. 584 60 |
| Des instituteurs du cercle de Courtelary par M. Gylam . . . . .   | » 48 —     |
| De la conférence des régents du cercle de St-Cierges . . . . .    | » 10 —     |
| Une anonyme de Lausanne . . . . .                                 | » 1 —      |
| Une dite . . . . .                                                | » 2 —      |
| De M <sup>lle</sup> L. M., institutrice . . . . .                 | » 4 50     |
| De la conférence du cercle d'Onnens, par M. Alb. Cretin . . . . . | » 8 —      |
| Total . . . . .                                                   | Fr. 622 40 |

*Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.*

**En vente, au prix de 1 fr. 75 c.:**

**RÉFLEXIONS SUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION POPULAIRES**

par M. **Bouvard**, ancien élève du Père Girard et professeur au Lycée impérial de Chambéry,

*Dépôts pour Lausanne aux librairies Blanc et Rouge.*

Nous désirons engager pour notre établissement un **professeur de langue française**, muni de bonnes recommandations. Il n'est pas nécessaire qu'il connaisse les langues anciennes.

La Châtelaine, près Genève.

THUDICHUM ET LOTHEISSEN.

**AVIS AUX PARENTS ET AUX JEUNES GENS**

Une nouvelle classe sera ouverte en octobre dans l'Ecole normale libre de Grandchamp, près Neuchâtel, destinée essentiellement à former des instituteurs dans un esprit chrétien. — Durée des cours 2 années. — S'adresser pour se faire inscrire et pour des renseignements au directeur de l'établissement, M. J. Paroz.

**LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR**